



Livret d'accueil



Ecole maternelle Gérard Philipe

225 rue Elisée Reclus - 49800 Trélazé

02 41 87 70 63

ce.0490773z@ac-nantes.fr





L'école

	08h30	12h05	13h40	16h10	
LUNDI		classe	pause déjeuner	classe	
MARDI	08h30	12h05	13h40	16h10	
MERCREDI	08h30	12h00			
JEUDI	08h30	12h05	13h40	16h30	TAP
VENDREDI	08h30	12h05	13h40	16h10	classe

Rentrée :

Jour de reprise : Jeudi 1er septembre 2022

Vacances d'automne :

Du samedi 22 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022

Vacances de Noël :

Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023

Vacances d'hiver :

Du samedi 11 février 2023 au lundi 27 février 2023

Vacances de printemps :

Du samedi 15 avril 2023 au mardi 2 mai 2023

Jours de congés en + :

Vendredi 19 mai 2023

Début des vacances : samedi 8 juillet 2023





★ L'équipe pédagogique

Classe	Enseignant	ATSEM
TPS-PS	 Barbara AUVIN (Directrice)	 Martine YAHIAOUI
PS-MS1	 Françoise CLOAREC	 Mélody DUPORT
PS-MS2	 Fabrice IGNAZI	 Muriel THOUVILLE
PS-MS3	 Evelyne DESLANDE	 Anaïs CHAUVIN
GS1	 Janick DUHAMEL	 Ghislaine TROST
GS2	 Céline MILET	 Clémence YGON
GS3	 Rudy Clément	 Nouria MESSAOUDENE





★ Les intervenants

RASED : réseau d'aide aux enfants, toute l'année votre enfant pourra rencontrer le réseau (2 enseignants spécialisés et 1 psychologue) pour des évaluations ou une aide ponctuelle

AESH : accompagnants d'élèves en situation de handicap

Service civique : personne recrutée par l'éducation nationale et qui aide dans l'école : animation en classe, gestion bibliothèque, accueil au portail ...

★ La cantine

Inscription en mairie puis chaque matin dans la classe auprès de l'ATSEM. Commande des repas avant 9h15

Pour tout changement téléphoner IMPERATIVEMENT à la cuisine centrale :

Tel: 02.41.69.02.05

Mail : cuisine.centrale@mairie-trelaze.fr

Renseignements (menus- tarifs) :





★ La garderie

Entrée Allée Gérard Philipe

Responsable : Mme Céline Bernier

Le matin de 7h30 à 8h25 - le soir de 16h10 à 18h30 - mercredi 12h00 à 12h30

Service payant - inscription auprès de Léo Lagrange Ouest

★ Les T.A.P.

Maisons couleurs accueille les enfants en TAP le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30. Service gratuit
Inscription obligatoire auprès de la Directrice périscolaire :

Céline BERNIER : 02 41 87 41 42 et 06 11 46 14 94



★ Le centre de loisirs

Un centre de loisirs payant est proposé dans l'école tous les mercredis après-midi et vacances scolaires. Inscriptions obligatoires et à renouveler à chaque fin de période.





Le fonctionnement de l'école

Vidéo d'une journée à l'école en classe de TPS-PS

Ma rentrée à Trélazé (Guide municipal des démarches)



Que faire quand mon enfant est absent ? Vous devez prévenir de toute absence qui doit être JUSTIFIÉE. Seuls 4 demi-journées d'absences non justifiées sont autorisées par mois. Un enfant malade doit rester à la maison.



Comment j'habille mon enfant à l'école ? Mettez des vêtements confortables et pas fragiles. Ecrivez les prénoms sur les vêtements. Choisissez des choses faciles à mettre seul.



Que dois-je fournir à l'école ? Un cartable avec une tenue de rechange, une boîte de mouchoirs et de lingettes pour bébé.



Comment se passe la sieste en petite section ? Votre enfant dormira dans un lit nominatif dont les draps sont fournis et lavés par l'école régulièrement. Il peut apporter sa tétine et son doudou.



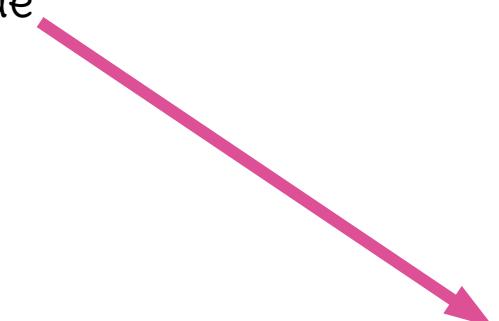
Que faire si mon enfant n'est pas propre ? Pour venir à l'école il est préférable d'être propre. En cas de grandes difficultés, venez en discuter avec l'équipe enseignante.





★ Les projets

Le Prix Littéraire Maternelle
Eveil à la diversité linguistique
Le P'tit déj' du mercredi
Séance de piscine
la baby gym
Sortie à la médiathèque
La chorale
Intervenants musique
Sorties de fin d'année
Carnaval
Fête de l'école



★ Comment aider votre enfant à l'école

- votre enfant doit venir tous les jours à l'école maternelle
- votre enfant doit bien dormir (nuit +sieste) **10 à 13 h** par jour
- votre enfant doit éviter les temps d'écran et privilégier la lecture, les jeux, les dessins ...
- parlez souvent avec votre enfant : faites lui raconter sa journée, utilisez le cahier de classe, le mur collaboratif, les livres ... Parlez en français et dans sa langue d'origine.
- vous devrez bien lire les mails de l'école régulièrement et regarder le mur collaboratif de la classe avec votre enfant.
- Vous pouvez aider l'école en devenant parent élu au conseil d'école ou en devenant membre de l'association de parents (APE des écoles Bellevue) ou en cotisant pour la Caisse des écoles (3€).





★ Plan de l'école

